



Conseil pour etre regularisé

Par **colby**, le **11/08/2010** à **12:36**

Bonjour,
je viens auprès de vous
avoir quelques conseils et démarche à suivre pour être
régulariser

voilà mon cas

j'ai eu une petite fille avec une femme française, ça tourné un peut mal entre nous
mais j'ai pu reconnaître ma fille à 5mois de sa naissance, j'ai rétablie le dialogue
avec la mère de ma fille pour l'intérêt de notre enfant, auquel, que je rend visite.
la mère à établi un livret de famille d'où ma reconnaissance à été mentionné et elle ma remis
des copie.

nos rapport vont bien, avant je lui remettait en espèce environs 130 à 150 euro, par mois ma fille
à 20mois maintenant.

j'achète du linge, de la nourriture que j'apporte à chaque fois que j'y vais voir ma fille. depuis
près de 3 mois je fais des mandat cash urgent comme je fait des petit boulot au noir.

j'aimerais vos conseil et démarche à suivre pour constituer un dossier
pour la préfecture

cordialement